

Notre engagement est clair : intensifier le dialogue citoyen, renforcer l'intégration des personnes en difficulté et œuvrer pour la prospérité de notre commune et de ses habitants.

Nous nous engageons également à rendre les services publics plus accessibles à tous et à protéger notre précieux patrimoine culturel et naturel.

Nous tenons à préserver ce qui fait l'âme de notre commune : son caractère humain, sa convivialité, sa diversité, sa qualité de vie, son environnement et son authenticité rurale.

Ensemble, nous souhaitons bâtir un avenir où chacun aura sa place et où vos priorités seront écoutées, entendues. L'accompagnement de tous, le développement pour tous guideront nos futures actions.

Notre Programme Stratégique Transversal est axé sur l'intérêt général, le bien-être de tous nos citoyens, sans exceptions. Il sera placé au cœur de la gestion locale pendant toute la mandature.

Nous souhaitons atteindre trois **objectifs stratégiques clairs** :

- 1. VOTRE COMMUNE A L'ECOUTE DE VOS PRIORITES**
- 3. VOTRE COMMUNE SE DEVELOPPE POUR TOUS**
- 4. VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE AU FIL DES JOURS**

Chacun de ces objectifs se décline en **objectifs opérationnels précis**, qui visent dans chacun des objectifs stratégiques précités les secteurs suivants :

1. VOTRE COMMUNE A L'ECOUTE DE VOS PRIORITES
1.1. La sécurité, la propreté et le cadre de vie
Un cadre de vie agréable et sécurisé est essentiel pour le bien-être de tous. Nous sommes déterminés à rendre nos quartiers plus sûrs, plus propres et plus accueillants, en collaboration avec les habitants. Notre approche repose sur la concertation et l'action concrète pour que chacun puisse apprécier pleinement notre belle commune.
1.2. Les travaux de voirie, la mobilité et la sécurité routière
Des routes sûres, une mobilité fluide et une infrastructure bien entretenue sont au cœur de nos préoccupations. Nous travaillons à rendre vos déplacements plus agréables et sécurisés, tout en améliorant l'accessibilité et en adaptant nos infrastructures aux besoins de tous les usagers.
1.3. Le logement et le développement territorial
Un développement harmonieux et respectueux de notre patrimoine est essentiel pour le futur de notre commune. Nous visons à créer des espaces de vie où il fait bon habiter, tout en valorisant notre patrimoine et en soutenant une urbanisation durable et responsable.
1.4. Les cours d'eau et les inondations
Protéger notre environnement des inondations est une priorité absolue. En valorisant nos cours d'eau et en mettant en place des dispositifs efficaces, nous veillons à préserver notre commune des risques naturels tout en renforçant notre biodiversité et notre attrait touristique.

2. VOTRE COMMUNE SE DEVELOPPE POUR TOUS
2.1. La santé, la cohésion sociale et le CPAS
Parce que la santé et la cohésion sociale sont au cœur du bien-être de notre commune, nous mettons en place des initiatives pour soutenir chaque citoyen, du plus jeune au plus âgé. En renforçant nos services et en facilitant l'accès à des aides essentielles, nous voulons que chacun se sente accompagné et soutenu dans tous les aspects de sa vie.
2.2. L'économie, le commerce, l'emploi et les entreprises
Une commune prospère repose sur une économie et un tissu commercial dynamiques. Nous nous engageons à soutenir nos commerces de proximité, à encourager l'entrepreneuriat local et à créer un environnement favorable à la diversité commerciale.
2.3. L'agriculture et le développement rural
Notre identité rurale est précieuse, et nous voulons la préserver tout en soutenant nos agriculteurs. Par un dialogue renforcé et des actions concrètes, nous veillerons à ce que l'agriculture locale prospère, tout en intégrant harmonieusement les besoins de développement urbain et rural.
2.4. La nature, le climat et les énergies renouvelables
Protéger notre environnement et agir pour l'avenir sont des priorités pour garantir un futur durable à notre commune. Nous mettons en œuvre des initiatives pour préserver la biodiversité, promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser chacun à l'importance de ces enjeux. Ensemble, faisons de notre commune un lieu de développement durable et responsable.

3. VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE AU FIL DES JOURS
3.1. La petite enfance et l'extrascolaire
Les premières années de vie sont cruciales pour le développement de chaque enfant. Nous voulons offrir aux plus jeunes les meilleures conditions pour grandir, s'épanouir et réussir. À travers un soutien scolaire renforcé, des structures d'accueil de qualité et des activités ludiques, nous sommes déterminés à soutenir les familles dans leur quotidien.
3.2. L'enfance, la jeunesse, l'enseignement et la formation
Notre engagement envers l'enseignement se traduit par un soutien constant aux écoles et aux élèves. Nous voulons que chaque enfant ait accès à une formation de qualité, saine et inclusive. En renforçant les liens entre les écoles, la commune, les acteurs locaux et les parents, nous favorisons un environnement éducatif stimulant et bienveillant.
3.3. Le sport, la culture et le tourisme
Le sport, la culture et le tourisme sont des vecteurs essentiels de lien social et d'épanouissement personnel. Nous nous engageons à soutenir les initiatives locales, à promouvoir un accès équitable à la culture et au sport et à valoriser notre patrimoine. Notre objectif est de faire de notre commune un lieu dynamique où chacun peut trouver sa place et s'exprimer pleinement.
3.4. Les seniors et personnes en situation de handicap
Nos aînés et les personnes en situation de handicap occupent une place importante dans la commune. Nous souhaitons leur offrir un accompagnement attentif et respectueux en renforçant les services d'aide à domicile, en luttant contre l'isolement et en veillant à l'accessibilité des espaces publics. Notre ambition est de créer une commune inclusive où chacun se sent valorisé et soutenu.

1.1.	La sécurité, la propreté et le cadre de vie	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
1.1.1	Poursuivre l' identification , en concertation avec les habitants, la police et les commerçants, des lieux jugés insécurisants et les réaménager , en collaboration avec le service de cohésion sociale.	Poursuite des procédures en cours - actions ciblées selon les retours du terrain.	AG	PCS	
1.1.2	Mettre en place un dispositif intermédiaire entre la commune et la population et qui signalent, aux services communaux compétents (ou à la police), les problèmes auxquels ils sont confrontés, pour améliorer le bien-vivre de tous les quartiers .	Organisation de réunions hebdomadaires avec la police pour identifier les zones problématiques - Mise en place de PLP ou autre dispositif si nécessaire	AG	POLICE, PCS	
1.1.3	Promouvoir et développer les collaborations avec la zone de police pour la prévention des délits : passages de patrouilles lors des absences prolongées de citoyens (vacances, etc.) et conseils en techno-prévention. Faire appel au commissariat mobile ou aux caméras mobiles en cas d'évènements.	Les actions du PST relatives à la police ont été transmises à la Zone de Police Ouest Brabant Wallon. Organisation de réunions hebdomadaires avec la police - Développer le recours aux caméras mobiles. Faire la promotion de l'action "La Police veille".	POLICE	AG	
1.1.4	Poursuivre la protection des écoliers par l'aménagement des abords d'écoles , la mise en place de rues scolaires (où c'est possible) ainsi que des zones dépose-minutes .	Réflexion en cours pour Bierghes et pour l'école Saint-Géry et l'école de la Rue de Saintes après travaux.	MOB		
1.1.5	Promouvoir les moyens de communication à disposition des citoyens pour signaler un incident, une problématique de voirie (centrale accueil téléphonique de la commune et « Betterstreet.org ») et donner au service technique les moyens de répondre aux urgences/difficultés de voirie.	Maintenir un accueil téléphonique centralisé de qualité - Maintenir un outil de type Betterstreet.	AG, TRAV		
1.1.6	Maintenir l' extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin (en semaine) , tout en réévaluant le dispositif aux endroits stratégiques si nécessaire .	Le créneau est maintenu. Celui-ci peut être modifié facilement grâce aux nouvelles cartes Eprom installées. Les zones à risque sont pourvues de plots en verre réfléchissant améliorant la visibilité routière lors de la coupure de l'éclairage. Ces plots sont vérifiés et remplacés, au besoin (usure), une fois par an.	TRAV		
1.1.7	Lutter contre les dépôts sauvages et autres infractions environnementales au moyen de caméras, de fonctionnaires constatateurs inter-communaux et sanctionner lourdement les contrevenants .	Développement d'un processus efficace pour la collaboration entre les services Travaux/Police/Sanctions administratives pour lutter contre les dépôts sauvages.	POLICE	TRAV	
1.1.8	Mieux localiser les poubelles dans les lieux publics .	Une cartographie des poubelles publiques a été réalisé ainsi qu'un sondage sur le taux de remplissage pour chacune d'entre elles. L'objectif de cette analyse est de démontrer l'intérêt et de justifier le nombre et l'emplacement choisi.Un itinéraire optimisé a été établi pour limiter les kilomètres parcourus lors des tournées de ramassage. Mise en place à l'essai de points de tri dans l'espace public.	TRAV		
1.1.9	Évaluer l'utilisation des points d'apports volontaires , les bulles à vêtements et les bulles à verres.	Les points d'apports volontaires (PAV) sont évalués tous les 3 mois et de manière générale, l'utilisation des PAV est en hausse. Utilisation constante des bulles à vêtements et des bulles à verres	AT		
1.1.10	Organiser, d'initiative communale, des ramassages citoyens de déchets dans l'espace public et accroître la visibilité de BeWapp (possibilité pour les citoyens, asbl et écoles de réserver du matériel pour le ramassage de déchets tout au long de l'année).	Poursuite des actions BeWapp et des actions des volontaires propreté •Impliquer les écoles et associations •Associer des thèmes : "Été propre" ou "Ramassage vert" ... •Choisir des zones problématiques ou sensibles à nettoyer (ex: bois, sentiers, quartiers, zones scolaires) •Créer un kit citoyen de ramassage à mettre à disposition en permanence à l'accueil de la commune •Poster des campagnes d'infos ciblées sur Facebook et dans le Rebecq à la Une	AT		
1.1.11	Maintenir la distribution de poules et le dispositif des primes pour fûts composteurs .	Distribution de poules : évènement organisé annuellement Insister davantage sur l'existence de cette prime via les médias de communication (article R1, site internet, post FB).	AT		
1.1.12	Continuer à encourager l'utilisation des sacs verts pour les déchets organiques.	Poursuivre la possibilité de sacs verts gratuits dans le cadre du coût vérité Améliorer la communication relative à la sensibilisation et l'éducation au tri des déchets.	AT		
1.1.13	Poursuivre la verdurisation des cimetières (Bierghes) .	Un crédit a été inscrit en 2025 pour réaliser les travaux de verdureisation du cimetière de Bierghes.	TRAV		
1.1.14	Réaliser l' agrandissement du cimetière de Wisbecq et concevoir un cimetière paysager et arboré.	Un bureau d'études a été désigné en 2024.L'étude poursuit son cours.Une première réunion s'est déroulée à l'automne 2024 pour définir les besoins. Le représentant cimetière du SPW et le ministère agricole ont été informés du projet et sont intégrés dans les réunions d'étude de projet.	TRAV		

1.1.15	Veiller à l' entretien des allées publiques de l'ensemble des cimetières.	L'ensemble des cimetières sont entretenus par sous-traitance. Les cimetières verdurisés sont tondus toutes les deux semaines et les cimetières non verdursiés sont désherbés toutes les 3 semaines, et ce du mois de Mars à Novembre inclus garantissant un résultat. L'entretien en période hivernale est assuré par la régie technique.	TRAV		
1.1.16	Assurer l' entretien des avaloirs .	Le curage préventif de tous les avaloirs (2700X) communaux est réalisé, par sous-traitance, deux fois par an (avril et novembre, après la chute des feuilles). Le service technique réalise des curages curatifs, ponctuels et spécifiques pendant le restant de l'année.	TRAV		
1.2.	Les travaux de voiries, la mobilité et la sécurité routière	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
1.2.1	Poursuivre l' identification des lieux sensibles en y renforçant la signalisation , l'éclairage, les réflecteurs, les panneaux intelligents. Veiller à leur entretien régulier et évaluer périodiquement l'efficacité des dispositifs mis en place.	Les zones à risque sont pourvues de plots en verre réfléchissant améliorant la visibilité routière lors de la coupure de l'éclairage. Entretien et remplacement régulier de la signalisation routière (signalétique, plots, marquage routier).	TRAV, MOB		
1.2.2	Lorsqu'une problématique de quartier est signifiée par plusieurs habitants, organiser une rencontre des habitants impactés afin de trouver des solutions collectives.	Organisation de réunions de riverains chaque fois que nécessaire	AG	MOB	
1.2.3	Organiser, lors des événements festifs, des actions de sensibilisation aux risques liés à l'alcool et à la drogue .	Lors de certains événements festifs, mettre en place un stand de sensibilisation aux assuétudes.	PCS	POLICE	
1.2.4	Encourager les contrôles de vitesse dans les lieux accidentogènes .	Au cas par cas et sur base d'analyses de trafic. Les actions du PST relatives à la police ont été transmises à la Zone de Police Ouest Brabant Wallon.	POLICE		
1.2.5	Protéger les usagers faibles en multipliant les passages piétons et/ou les dispositifs adaptés dans les quartiers résidentiels et les zones commerciales.	Discussions à ce sujet lors des réunions riverains et réflexion intégrée lors des travaux de rénovation (ex: place de Wisbecq, Route Industrielle, ...).	MOB	TRAV	
1.2.6	Améliorer l'accessibilité et la qualité des trottoirs en améliorant leur largeur lorsque cela est possible.	Un budget annuel est inscrit, chaque année, au budget de l'extraordinaire pour réaliser la réfection de trottoirs afin d'améliorer la qualité de ceux-ci.	TRAV	MOB	
1.2.7	Inciter les élèves des écoles à la pratique du vélo . Le « brevet cycliste » constitue un atout.	Maintenir et développer l'apprentissage du vélo dans les écoles communales et organisation annuelle de la balade vélo.	AG		
1.2.8	Réhabiliter, entretenir, mieux signaler les cheminements cyclables existants. Développer le réseau de pistes cyclables et installer des supports pour vélos dans certains endroits stratégiques des villages, après avoir identifié les besoins par le biais de consultations citoyennes.	Dossier de liaison cyclo-pédestre entre les centres de Rebecq et Quenast en collaboration avec la Province (en cours) - Dossier Ravel aux mains de la Région - Pré-Ravel modifié afin d'éviter la cohabitation avec le Train du Bonheur - Etudier la possibilité de laisser la place aux cyclistes lors du placement de chicanes - Contacts réguliers avec la Province pour prioriser et étudier certaines pistes.	MOB	TRAV, AT (CLDR)	
1.2.9	Faire connaître, entretenir les sentiers pédestres existants et en réhabiliter d'autres , après avoir identifié les besoins par le biais de consultations citoyennes.	L'entretien des sentiers est réalisé par la régie technique 1X/ mois de Mars à Novembre. Ceux-ci sont réparés pendant la période hivernale. Impliquer la CLDR dans la réflexion.	TRAV	MOB, AT (CLDR)	
1.2.10	Promouvoir la signalétique et diffuser une carte des cheminements cyclables et sentiers .	Remettre à jour la carte des cheminements cyclables et des promenades.	AT (CLDR)	AG, MOB	
1.2.11	Aménager et équiper les carrefours et ronds-points de manière à faciliter et sécuriser leur traversée par les cyclistes et piétons.	Au cas par cas; par ailleurs les modes doux sont automatiquement intégrés dans l'étude des futurs projets.	TRAV, MOB		
1.2.12	Maintenir et encourager le développement de moyens de transport flexibles et à la demande , le covoiturage et la multimodalité.	Poursuite de Citi'Moov - campagne de communication pour l'usage des sites de covoiturage.	MOB	PCS	
1.2.13	Intensifier le dialogue avec les opérateurs de transport public .	Poursuite des contacts avec les TEC et la SNCB et relayer les demandes des citoyens. Promotion du Proxibus.	MOB		
1.2.14	Entretenir les voiries communales et continuer à aménager des dispositifs pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité des usagers.	Un budget annuel est inscrit, chaque année, au budget de l'extraordinaire pour réaliser la réfection des voiries afin d'améliorer la qualité de celles-ci. Le choix des portions est défini par le collège communal. Les dispositifs permettant de réduire la vitesse sont automatiquement intégrés dans l'étude des futurs projets.	TRAV	MOB	

1.2.15	Prévoir davantage de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite , entre autres à proximité des professions médicales et paramédicales.	Continuer ce qui est mis en place actuellement pour les demandes individuelles.	MOB		
1.2.16	Selon les possibilités, optimiser les espaces publics dont le stationnement pourrait être amélioré .	Projet de création d'une nouvelle zone de stationnement verdurisé dans le centre de Rebecq - réflexion lors de projets d'aménagements (maison de l'entité, Place de Wisbecq).	MOB	TRAV	
1.2.17	Veiller au respect des limitations de tonnages dans la commune (camion, poids lourds) en collaboration avec la zone de police.	Adaptation du règlement complémentaire de circulation routière. Les actions du PST relatives à la police ont été transmises à la Zone de Police Ouest Brabant Wallon.	MOB, POLICE		
1.3	Le logement et le développement territorial	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
1.3.1	Poursuivre l' isolation des bâtiments communaux et CPAS , en ce compris les logements.	L'isolation des batiments en cours de restauration, et, ou qui le seront, et qui ne sont pas isolés, sont systématiquement isolés. Tous les batiments publics sont maintenant pourvus d'un double vitrage assez récent. Un budget annuel est inscrit, chaque année, au budget de l'extraordinaire pour maintenir cette efficacité énergétique.	TRAV		
1.3.2	Soutenir un développement maîtrisé de projets de logements publics et privés , locatifs et acquisitifs, en collaboration avec les opérateurs privés ou publics.	Etude en cours sur la ZACC du Chenois - organisation de réunions de projet avec les demandeurs privés - prise en compte lors de la révision du SDC	AT	HSRP, AISBW, Relais social du BW, SWL, ...	
1.3.3	Améliorer le rôle de conseil du service aménagement du territoire en urbanisme afin d'aider les citoyens et les porteurs de projets dans leurs démarches pour faire aboutir leur dossier urbanistique.	Une aide à la complétude des dossiers de permis d'urbanisme est déjà proposée aux citoyens qui le souhaitent. Le service propose également des rendez-vous et des réunions de projets.	AT		
1.3.4	Entretenir et utiliser le patrimoine communal : nouvelle bibliothèque dans la Chapelle des Augustines , rénovation et restauration des Moulins d'Arenberg , transformation de la Grange en « Espace polyvalent » (marché couvert, maison associative rurale de l'entité), extension et reconstruction de l' École de Quenast , etc.	Des subsides européens, régionaux et de la FWB ont été sollicités pour permettre des investissements conséquents en vue d'entretenir et de réhabiliter les bâtiments classés et non classés.	TRAV	AG, BIBL, CcR	
1.3.5	Valoriser l'ancienne maison communale.	Une nouvelle procédure de mise en vente va être lancée en 2025.	AT		
1.3.6	Veiller à la sauvegarde du bâtiment abritant l' ancienne église de Bierghes .	Un bureau d'études a été désigné en 2023 en vue de sécuriser et de réaliser des travaux prioritaires pour conserver le bien. Atepa a réalisé une étude permettant d'aiguiller la communal vers une future réhabilitation /réaffectation.Les services du patrimoine et le responsable "cimetière" du SPW font partie de cette réflexion.	TRAV		
1.3.7	Continuer à moderniser les plaines de jeux de la commune , les rendre accessibles pour tous et pour tous les âges.	Un budget annuel est inscrit, chaque année, au budget de l'extraordinaire pour réaliser le remplacement des modules de jeux afin d'améliorer la qualité de ceux-ci.	TRAV		
1.3.8	Améliorer l'accessibilité et la convivialité des espaces communaux par des aménagements floraux, installation de bancs et espaces de détente.	L'organisation de la régie technique a permis d'améliorer considérablement la beauté des espaces verts en y intégrant des espèces favorisant la biodiversité, permettant de mettre en avant la belle commune de Rebecq, élue "Plus beau village de Wallonie 2024".	TRAV		
1.3.9	Effectuer un appel aux artistes locaux pour embellir nos espaces publics et villages.	Collaboration avec le CcR qui élabore un répertoire des artistes locaux.	AG	CcR	
1.3.10	Poursuivre l' embellissement de nos villages à travers des initiatives comme l'aménagement concerté, le fleurissement des espaces publics et le concours « Rebecq en fleurs ».	Poursuivre et moderniser le concours Rebecq en fleurs, rebaptisé "Rebecq ma belle" - Développer la décoration ponctuelle des ronds-points. Mettre en œuvre des aménagements concertés via des budgets participatifs.	TRAV, AG	PCS	
1.3.11	Favoriser le dialogue et créer les conditions propices à une bonne communication entre les citoyens et les exploitants des carrières .	Poursuite du fonctionnement des comités de suivi des carrières (Quenast et Bierghes). Ces comités sont composés notamment de riverains et des représentants des carrières. Renouvellement de ces deux comités suite aux élections d'octobre 2024.	AT		
1.4	Les cours d'eau et les inondations	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers

1.4.1	Collaborer avec le contrat de rivière pour développer les projets autour de la Senne, entretenir les cours d’eau communaux, favoriser le retour d’espèces indigènes et participer à la gestion de la Senne et de ses affluents avec les multiples acteurs concernés.	Le programme d'actions 2026-2028 du CRS est en cours d'élaboration. Les points noirs sont corrigés suivant le plan d'actions élaboré par le contrat rivière Senne.L'entretien par le curage des cours d'eaux communaux sont réalisés chaque année en période de sécherresse. Des investissemnts spécifiques ont été menés pour renforcer les berges de certains cours d'eau communaux (ry d'lesbecq..).	AT	TRAV	
1.4.2	Tourisme et biodiversité : faire de la Senne une opportunité en développant le tourisme autour des Moulins d’Arenberg et en réalisant le projet de petite centrale hydroélectrique .	Développement des balades via QR-CODE, afin de valoriser ce patrimoine. Après la mise en place de la turbine, valorisation de ce nouvel outil. Le projet de restauration du barrage entre le petit moulin et le grand-moulin, ainsi que la mise en place d'une nouvelle roue au moulin d'Arenberg avec la restauration de celui-ci est en cours d'études. L'avant projet a été validé et le permis d'urbanisme est en cours. Promotion de la balade "Balad'eau" du Contrat de Rivière Senne.	AG	TRAV	
1.4.3	Développer de nouveaux dispositifs de lutte contre les inondations :	Un aménagement spécifique a été réalisé en 2022/23 au chemin Froidmont/ rue des Cendres. Une étude hydrologique est budgétisée pour trouver une solution au niveau du ry d'lesbecq. L'acquisition de matériel permettant de lutter contre les inondations, par subside (PGRI), se fera en 2025. Contacts réguliers avec la Province pour la création d'une ZIT au Stincup Lobbecq.	TRAV, AT		
1.4.4	Développer la mise en place de toutes les mesures préventives et les aménagements physiques susceptibles de diminuer les risques . Continuer à faire connaître les systèmes d’alerte (BE-alert) et sensibiliser la population aux procédures à suivre.	Rédaction d'articles réguliers à ce sujet dans le Rebecq à la une et communication via les réseaux sociaux. Poursuite de la sensibilisation des agriculteurs.	TRAV, AT, AG		
1.4.5	Veiller à limiter les espaces bétonnés au strict nécessaire et prévoir des solutions techniques qui permettent une bonne infiltration des eaux dans le sol.	Dans le cadre des permis d'urbanisme, le service veille à conditionner les permis par l'utilisation de matériaux drainants pour l'aménagement de parkings (d'autant que le CoDT prévoit que si c'est le cas, c'est dispensé de permis d'urbanisme). Lorsqu'il s'agit d'aménagement de terrasses, le service préconise l'utilisation de matériaux perméables. Des matériaux drainants et des espaces verts sont préconisés lors de l'élaboration de projet de réfection de voirie.	TRAV, AT		
1.4.6	Veiller à prévoir des dispositifs de stockage d’eau pluviale dans le cadre de projets de constructions de logements.	Les permis d'urbanisme sont conditionnés à l'installation d'une citerne d'eau de pluie (avec rejet du trop plein dans le respect du Code de l'Eau) lorsque le projet ne le prévoit pas. Imposition de noues et d'espaces d'infiltration dans les projets d'ampleur.	AT		
1.4.7	Planter des haies, recréer des fossés et sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques en matière de lutte contre les coulées de boue, l'érosion des sols et les risques d’inondations.	Rappel de ces bonnes pratiques et de la législation par courrier et par téléphone à tous les agriculteurs. Rappel de la nouvelle réglementation "couvert vert permanent".	AT	TRAV	

2.1.	La santé, la Cohésion Sociale et le CPAS	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
2.1.1	Promouvoir des comportements responsables par le biais de campagnes d’initiative communale (ex. : assuétudes, prévention de la violence , santé mentale , etc.).	Information sous forme de conférence, ateliers ou encore groupe de parole vers un public cible par le biais de collaborations spécifiques (ex : prévention de la violence faite aux aînés, santé mentale auprès des jeunes, etc.).	PCS	AMO, CCR, Police, Bibliothèque	
2.1.2	Lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement : encourager la communication avec son entourage, informer et éduquer sur les conséquences du cyberharcèlement, impliquer les autorités compétentes et intervenants concernés.	Faire la promotion et/ou organiser la rencontre du public avec : -Des exemples de personnalités publiques et d'influenceurs qui incarnent des valeurs positives en ligne (astuces, conseil, pièges à éviter, etc) ; -Des personnes ayant été victimes ou témoins de venir expliquer leurs histoires (pairs aidants, aînés aidants, personnes ressources).	PCS	écoles, BIBL	
2.1.3	Mettre en place, en collaboration avec des opérateurs professionnels, une aide psychologique aux citoyens en matière de santé mentale .	Focus, en partenariat avec des intervenants externes, sur le collectif, l’aide dans et par le groupe : - prévention - accompagnement - réorientation.	PCS		
2.1.4	Organiser des ateliers de cuisine saine afin de sensibiliser les familles à l’importance d’une alimentation équilibrée .	Sensibiliser le public à l’importance d’une alimentation équilibrée à l’aide d’atelier de cuisine mensuel et partage d’un mode de vie actif pour la santé (conseils et astuces pour un corps sain).	CPAS, PCS		
2.1.5	Mieux informer les citoyens du fonctionnement des pharmacies de garde (affichage, application) afin qu’ils puissent facilement trouver l’information en cas d’urgence.	Ajouter un lien sur le site communal + information régulière via le Lumiplay et le Facebook communal.	AG		
2.1.6	Promouvoir l’application « 112.be » qui permet l’appel direct aux services de secours ainsi que la géolocalisation rapide.	Poursuivre la promotion via les outils de communication existants : site, Facebook, Rebecq à la une, Lumiplay	AG		
2.1.7	En concertation avec les professionnels de la santé , examiner la nécessité de créer un centre d’aide médicale afin de tenter de pallier la pénurie de médecins généralistes et la difficulté d’avoir un rendez-vous rapidement, en regroupant différentes disciplines de la santé (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, etc.). Ce travail en équipe assure un suivi global et coordonné des personnes et favorise également la prévention et l’éducation à la santé.	Programmer un "laboratoire d'idées" avec les opérateurs de santé du village.	AG		
2.1.8	Promouvoir les activités du service de cohésion sociale (PCS) et de l’Espace Numérique via les différents canaux de communication. Développer leur travail social de proximité destiné à accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives en les orientant vers les services appropriés via un accompagnement personnalisé dans la résolution de problèmes quotidiens (entretien d’embauche, recherche de logements, utilisation des outils numériques, etc.).	Maintien des formations, aides administratives individuelles et cours proposés à l'Espace Numérique. Adapter le programme aux besoins identifiés sur le terrains et en consultation avec le public cible.	PCS	AG, CPAS, BIBL	
2.1.9	Continuer à soutenir les associations notamment en mettant à disposition des locaux qui permettent aux différents acteurs de favoriser les échanges, la gratuité de leurs occupations. Maintenir le soutien financier aux associations locales et leur donner plus de visibilité afin d'attirer les personnes susceptibles d’être intéressées.	Organisation de réunions d'information avec l'ensemble des associations. Poursuite des politiques en matière de subsides, de location de salles et de prêt de matériel - Aménagement de la grange.	AG	CcR	
2.1.10	Continuer d’adapter au mieux nos politiques tarifaires aux revenus des citoyens (écoles, repas scolaires, etc.) pour garantir une équité dans l’accès aux services essentiels .	Concertation entre les services, et réflexion documentée avant toute augmentation de tarif.	CPAS, AG		
2.1.11	Continuer à favoriser les achats groupés (électricité, gaz, etc.) à l’échelle communale et les rendre accessibles à tous et, ce faisant, augmenter les économies d’énergie pour les citoyens via le soutien du tuteur énergie du CPAS .	Voir PST du CPAS.	CPAS		
2.1.12	Aller à la rencontre des citoyens via le service de cohésion sociale en organisant régulièrement une présence dans nos quartiers.	Engagement d'un éducateur de rue et organisation de rencontres dans les quartiers.	PCS		
2.1.13	Maintenir et développer les synergies entre les acteurs locaux (PCS, Centre culturel, associations, bibliothèque, etc.) afin de favoriser la collaboration , l'innovation et la mise en commun des ressources et compétences.	Réunir les associations - Veiller à mettre en lien les partenaires potentiels lorsque c'est possible.	AG	PCS, Bibliothèque, CcR	
2.1.14	Maintenir et développer une aide socio-professionnelle par le CPAS (art. 60/61) : poursuivre et renforcer le dispositif de réinsertion socioprofessionnelle dans les secteurs publics et privés. En soutenant ces personnes dans leur retour sur le marché du travail , nous les aidons à retrouver leur place dans la société.	Poursuite de la collaboration avec le CPAS pour l'engagement de personnes sous contrat article 60.	CPAS	RH	
2.1.15	Poursuivre le service d’ aide à la recherche d’emploi fourni par le CPAS qui aide à la rédaction de CV, la préparation à l'entretien d’embauche, etc.	Voir PST du CPAS.	CPAS		

2.1.16	Outre les aides sociales obligatoires du CPAS (Revenu d'Intégration Sociale, aides chauffage et électricité), nous souhaitons poursuivre les différents dispositifs sociaux spécifiques développés à Rebecq durant les dernières législatures : chèques services, octroi de garanties locatives , octroi de chèques sport et culture , aides alimentaires diverses en partenariat avec diverses ASBL, organisation d'évènements type Noël solidaire , organisation d' ateliers antigaspi , partenariat avec l' asbl « Restor » pour l'achat de matériel électroménager et mobilier de seconde main, aides financières, permanences juridiques, psychologiques et pensions de retraite , médiation de dette, guidance budgétaire , aides au logement, Résidence d'Arenberg, aides alimentaires, etc.	Voir PST du CPAS.	CPAS	PCS	
2.1.17	Maintenir les services d'aides à domicile rendus par le CPAS via divers services tels que les repas à domicile , le service SOS dépannage, la télévigilance , etc.	Voir PST du CPAS. Maintien de la prime télévigilance	CPAS	AG	
2.2	L'économie, le commerce, l'emploi et les entreprises	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
2.2.1	Soutenir le commerce de proximité , l'artisanat, les maraîchers et les producteurs locaux et intensifier le dialogue en définissant avec eux les priorités. Une concertation avec les commerçants sur les différentes actions qui pourraient améliorer le dynamisme commercial local .	Rencontres avec l'ARCAL - intégration d'une rubrique "commerces" dans le concours "Rebecq ma belle" - programmation d'une réunion avec les commerçants - redynamisation du marché.	AG		
2.2.2	Renforcer la visibilité des commerçants sur le site web de la commune et dans le « Rebecq à la Une ».	Poursuivre l'intégration des nouveaux commerces dans le Rebecq à la Une et sur le site communal. Remise de la brochure de l'ARCAL aux nouveaux habitants.	AG		
2.2.3	Veiller à une bonne communication avec les commerçants durant des travaux de voirie afin d'en diminuer l'impact.	Concertation entre les services pour fournir une information pertinente et adaptée. Phasage prévu lors d'élaboration des projets de voirie pour limiter l'impact des travaux sur les commerces (accessibilité/stationnement).	TRAV, MOB		
2.2.4	Améliorer la communication des marchés publics de la commune aux PME et indépendants des environs.	Régulièrement vérifier sur internet que les listes d'entreprises locales consultées dans le cadre des marchés sont à jour.	Ts les services		
2.2.5	Favoriser l'installation et la création de petites et moyennes entreprises et de très petites entreprises le long des nationales 6 et 7 .	Encadrement du projet de réaffectation de l'ancien vélodrome.	AT		
2.2.6	Continuer d'améliorer l'attractivité des centres des villages grâce notamment à la rénovation des places, ce qui favorise le commerce .	Les places des différentes entités sont ou seront prochainement réaménagés.	TRAV		
2.3	L'agriculture et le développement rural	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
2.3.1	Renforcer le dialogue entre les agriculteurs et la commune via la commission consultative agricole.	Renouvellement du Conseil consultatif agricole.	AT		
2.3.2	Favoriser la concertation entre les exploitants agricoles et les citoyens notamment pour les projets d'urbanisme, le nettoyage des voiries, etc. afin de tenir compte des attentes réciproques.	Rencontrer le monde agricole et relayer les demandes des citoyens via la CCA.	AT		
2.3.3	Encourager et promouvoir les produits locaux auprès des habitants.	Fiche-projet : développer des marchés itinérants entre village : en cours de réflexion - communication via les outils communaux (R1, site internet communal).	AT (CLDR)	AG	
2.3.4	Renforcer la visibilité des producteurs et produits locaux sur le site web de la commune et dans le « Rebecq à la Une ».	Proposer de petits articles sur les produits locaux dans le journal Rebecq à la Une.	AT (CLDR)	AG	
2.3.5	Préserver l'identité rurale de notre commune et de ses villages.	Mise en œuvre de l'Opération de Développement Rural et intégration de la réflexion dans la révision du Schéma de Développement Communal.	AT		
2.4	La nature, le climat et les énergies renouvelables	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
2.4.1	Actualiser la stratégie communale de promotion de la nature et de la biodiversité (Objectif nature).	Poursuite des actions d'Objectif Nature + réflexion en vue de mener des actions supplémentaires.	AT		
2.4.2	Promouvoir les projets biodiversité du type prés fleuris ou plantations sur pied .	Appel à projet de la RW "Plantation de ligneux": réflexion en cours concernant la mise en œuvre; entretien des prés fleuris et bandes fleuries existants (Plaine du Fair Play, Route de Quenast, Chemin de Braine).	AT		

2.4.3	Continuer à favoriser la biodiversité sur les propriétés communales et à soutenir les installations de ruches, de nichoirs et d'hôtels à insectes. Installer plus de haies et encourager les agriculteurs à le faire en les aidant à obtenir les subventions publiques.	Appel à projet de la RW "Plantation de ligneux": réflexion en cours Plantations de haies : ce sujet sera abordé lors d'un conseil consultatif agricole. Il sera fait appel à Natagriwal.	AT		
2.4.4	Développer des plantations et fleurissements favorables aux abeilles le long des routes communales et limiter le fauchage aux périodes adéquates.	Le fauchage tardif est d'application. La taille des haies respecte la période de nidification. Des prés fleuris sont plantés. Intégration de plantes mellifères dans le fleurissement communal.	AT	TRAV	
2.4.5	Soutenir et développer le projet maillage vert et bleu qui consiste à soutenir la biodiversité en recréant des couloirs naturels .	Projet rentré dans le cadre de l'appel à projet du SPW "Maillage vert et bleu en milieu rural": création d'un maillqge entre les terres du domaine W et le Chenois.	AT		
2.4.6	Adhérer à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et élaborer un Plan d'Action pour l'Énergie Durable et/ou le Climat en impliquant l'ensemble du conseil communal, les acteurs locaux et les citoyens.	Programmer le recrutement d'un coordinateur Pollec pour mener à bien le projet. Sensibilisation du personnel administratif et politique.	AT		
2.4.7	Former davantage le personnel communal aux bonnes pratiques environnementales .	Poursuite des formations internes au personnel (tri des déchets...), formation prévues équipe "espaces verts" (adapatation aux changements climatiques, ...), création groupe de travail (Conseil)	RH, AT		
2.4.8	Réduire strictement les abattages d'arbres et encourager la plantation. Dans les espaces publics, recréer des zones arborées (plaines, talus, plaines de jeux, etc.) pour compenser largement. Dans le cadre des permis d'urbanisme privés, prévoir un plan de replantation.	Permis d'urbanisme : imposition de replantation. Un plan de replantation est systématiquement demandé. Concernant la gestion des espaces publics: un abattage n'est réalisé qu'en cas de maladie incurable de l'arbre pour garantir la sécurité de l'espace public. Un nouvel arbre est automatiquement planté dans le respect des reglementations en vigueur. L'élagage est ciblé pour améliorer la durabilité des arbres suivant les essences.	AT	TRAV	
2.4.9	Encourager et promouvoir les projets de seconde main et d'économie circulaire (« Repair café », « donnerie », « Restor », ateliers couture et retouches, etc.).	Proposer de petits articles sur les projets de seconde main et d'économie circulaire dans le journal Rebecq à la Une et communication via les réseaux sociaux. Promotion de l'espace "récup" du Recyparc.	AG		
2.4.10	Sensibiliser au bien-être animal .	Réalisation d'une brochure reprenant les bonnes pratiques et communication via les réseaux sociaux.	AG		
2.4.11	Continuer à prendre en charge la stérilisation et l'installation d'abris (dans des lieux adaptés) pour chats errants .	Participer aux appels à projets régionaux pour le développement de la stérilisation des chats errants et la distribution d'abris.	AG		
2.4.12	Identifier et renseigner le numéro vert pour servir de relais vers les opérateurs qui prennent en charge les animaux blessés sur la voie publique.	Réalisation d'une brochure reprenant les bonnes pratiques - Diffusion de celle-ci via les outils numériques	AG		
2.4.13	Protéger les batraciens pendant la période de migration : recenser et délimiter les zones concernées, sensibiliser à la problématique.	Poursuite de l'action annuelle et sensibilisation menée par les bénévoles d'Objectif nature. A l'issue de cette action, un recensement est effectué et analysé en vue d'élargir les zones L'aménagement d'un Crapauduc est prévu Chemin de la Chaussée (projet de la Province)	AT		
2.4.14	Sensibiliser aux périodes de nidification : ne pas tailler les haies, protéger les oiseaux, etc.	Proposer de petits articles dans le Rebecq à la Une et via les réseaux sociaux.	AT		
2.4.15	Continuer à actualiser le cadastre énergétique des bâtiments publics et mettre en œuvre un plan d'investissement pour les rénover, les isoler et y déployer des unités de production d'énergie renouvelable .	Un cadastre a été réalisé déterminant les bâtiments les plus énergivores. Des installations photovoltaïques ont été installées sur l'ensemble des batiments communaux non classés et hors logment. Le remplacement des compteurs électriques est en cours. Des chaudières basse condensation au gaz ont été remplacés sur l'ensemble des sites. Des projets de grande ampleur visent à remplacer les chaudières mazout par des installations moins énergivores. Des vannes thermostatique ont été placés pendant la période de la crise énergétique pour réduire les consommations.	TRAV	AT	
2.4.16	Promouvoir des aides régionales d'isolation des logements/bâtiments auprès des citoyens et entreprises et les soutenir dans leurs démarches administratives pour l'obtention d'un permis de rénovation visant une haute performance énergétique.	Transmission systématique d'une brochure d'information lors des rendez-vous d'urbanisme = communication via les outils communaux.	AT		

3.1	La petite enfance et l'extrascolaire	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
3.1.1	Favoriser la création d'une école de devoirs pour renforcer les compétences et favoriser leur réussite éducative par le biais d'un soutien scolaire et la mise en place d'activités ludiques. La création de cet espace d'échange et de citoyenneté permettra non seulement de consolider les acquis mais aussi de soutenir les parents dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants.	Poursuite des études encadrées par des enseignants dans les écoles communales - participation à l'appel de projet de la Fondation Roi Baudouin pour la création d'un soutien scolaire et d'activités ludiques. Partenariat avec l'AMO pour l'organisation d'activités de soutien scolaire pour le secondaire.	AG	PCS, AMO	
3.1.2	Soutenir les structures d'accueil extra-scolaire (garderies, plaines de jeux, etc.) par la mise en place de programmes attractifs et diversifiés adaptés aux enfants de tous les âges (ex. : proposer des activités citoyennes).	Développement d'activités avec le soutien de la CCA. En plaines de vacances, développement d'un programme thématique avec par semaine avec une sortie ou une nimation + 1 piscine par semaine (pour les primaires) + des collaborations avec des acteurs locaux pour le développement d'activités spécifiques (centre culturel, contrat rivière...).	AG		
3.1.3	Veiller à ce que ces structures soient accessibles financièrement à tous les parents en continuant à proposer des tarifs « adaptés » .	Maintien de tarifs adaptés et de facilités pour les familles nombreuses.	AG		
3.1.4	Soutenir les familles dans leur recherche de places d'accueil.	Voir PST du CPAS.	CPAS		
3.1.5	Favoriser et poursuivre l' inclusion dans nos milieux d'accueil (formation du personnel et adaptation de l'environnement d'accueil).	Voir PST du CPAS.	CPAS		
3.1.6	Encourager le développement d'activités et de projets intergénérationnels (ex. : partage d'expériences, jeux, projets communs, etc.).	Mise en place de projets intergénérationnels via le service de cohésion sociale et ses partenaires.	PCS	CPAS, CcR, Bibliothèque	
3.1.7	Assurer le “devoir de mémoire” : soutenir les associations patriotiques et de mémoire en valorisant le devoir mémoriel dans les écoles , en poursuivant le parrainage des monuments commémoratifs du souvenir et la mise en valeur des monuments de la paix .	Poursuite des collaborations avec les associations patriotiques (parrainages, cérémonies de mai et de novembre, actions ponctuelles comme les monuments de la paix...)	AG		
3.2	L'enfance, la jeunesse, l'enseignement et la formation	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
	Au sein des écoles communales :				
3.2.1	Poursuivre et développer la promotion d' une alimentation saine locale et à prix démocratique .	Travailler au niveau du cahier des charges pour solliciter des repas sains respectant les normes sans exiger trop pour ne pas faire exploser les coûts. Mise en place de projets ponctuels spécifiques : collations saines, collations santé. Maintien de la distribution de la soupe scolaire.	AG		
3.2.2	Offrir un repas de midi à un prix accessible à tous les élèves.	Travailler au niveau du cahier des charges pour solliciter des repas sains respectant les normes sans exiger trop pour ne pas faire exploser les coûts - Poursuivre la possibilité pour les parents d'annuler le matin le repas si l'enfant est malade.	AG		
3.2.3	Poursuivre et développer la gratuité du matériel scolaire.	Poursuivre la distribution des kits de rentrée dans les écoles communales. Développement du matériel numérique mis à disposition.	AG		
3.2.4	Poursuivre et développer l' intervention financière dans les activités culturelles, les sorties, etc.	Maintenir l'intervention financière pour les séjours avec nuitée. Travail en collaboration entre les différentes écoles afin de rentabiliser au maximum par exemple le coût de la location d'un bus.	AG		
3.2.5	Maintenir une étude dirigée encadrée par du personnel habilité.	Revaloriser régulièrement les prestations pour conserver du personnel intéressé.	AG		
3.2.6	Poursuivre et développer le soutien à l' intégration des élèves à besoins spécifiques quel que soit leur âge .	Poursuite et développement de l'engagement d'éducateurs spécialisés.	AG		

3.2.7	Continuer à investir dans l’enseignement fondamental en renforçant l’encadrement.	Développer les prises en charge sur fonds propres en fonction des besoins exprimés par les directions.	AG		
3.2.8	Poursuivre la lutte contre le harcèlement, le cyberharcèlement et les violences au sein des écoles.	Engagement d'éducateurs spécialisés pouvant mettre en place des projets de gestion de la violence notamment au niveau des cours de récréation. Nouvelle politique anti-harcèlement intégrée dans le ROI des écoles. Travail en collaboration avec les équipes mobiles et les services extérieurs pour gérer les problèmes de violence et de harcèlement.	AG		
3.2.9	Poursuivre et développer la promotion de l’utilisation des outils numériques .	Poursuivre l'octroi du budget annuel pour l'équipement en matériel numérique. Poursuite du projet "numérique" dans le cadre des congés pour mission de carrière en 3 étapes.	AG		
	Dans notre Commune :				
3.2.10	Maintenir et soutenir le conseil communal des enfants .	Pour le Conseil Communal des Enfants, chaque année entre septembre et novembre, le PCS organise dans les établissements scolaires de Rebecq des élections afin d'élire les nouveaux conseillers en 5ème primaire pour une durée de deux ans. Le processus électoral fait partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté. Au terme des élections, les conseillers se réunissent 2 fois par mois afin de développer ensemble des projets citoyens à destination des enfants de la commune.	PCS		
3.2.11	Continuer à offrir la gratuité de prêt de matériel spécifique lors des différents événements organisés par toutes les écoles.	Maintien de la priorité scolaire pour le prêt de matériel, maintien du montage.	AG		
3.2.12	Assurer une bonne collaboration entre les écoles, la commune et les différents acteurs locaux (Centre culturel, bibliothèque, clubs sportifs, etc.) pour la mise en place de projets communs (ex. : projet propreté).	Réunion annuelle des enseignants à laquelle sont conviés les acteurs locaux. Organisation de réunions spécifiques selon les projets.	AG		
3.2.13	Promouvoir les projets et activités inter-écoles .	Organisation d'activités sportives.	AG		
3.2.14	Soutenir des projets de découverte de l’environnement, des métiers, de l’histoire locale, etc.	Participation aux Journées du Patrimoine. Organisation de vistes gratuites des lieux touristiques et patrimoniaux de la Commune (moulins, Musée du porphyre, Carrières...). Projets PECA (Parcours d'Education Cultruelle et Artistique) en collaboration avec le centre culturel.	AG	CcR	
3.2.15	Assemblée participative des jeunes : mise en place d’un lieu d’échange pour et par les jeunes pour qu’ils puissent exprimer leurs besoins et leurs attentes.	Phase 1 : Pour le personnel, suivi de la formation auprès du Creccide pour la mise en œuvre de politiques de jeunesse participatives à l’échelle communale. Phase 2 : Lancement d’un projet de politique locale à destination de la jeunesse Phase 3 : Recherche de subside pour les projets émanant de la jeunesse (accompagnement, soutien et encadrement).	PCS		
3.2.16	Valoriser les lieux d’expression des jeunes : proposer des temps et des lieux de rencontres attrayants permettant aux jeunes d’accéder librement à un lieu dédié.	Ouverture des locaux du PCS pour accueillir le public avec : -Accueil libre -Espace de parole -Activités spécifiques	PCS		
3.2.17	Développer, via le service de cohésion sociale communale, le travail de rue afin d’aller à la rencontre des jeunes des villages (plaines de jeux, quartiers, etc.).	Cartographier des zones d’intervention afin d’y organiser des présences régulières. Accompagner les jeunes en leur offrant une écoute.	PCS	AMO, CPAS, autres	
3.2.18	Aménager et/ou réorganiser les espaces de jeux existants en les équipant de jeux pour tous les âges.	Remplacement et modernisation progressive des modules des différentes aires de jeu.	TRAV		
3.2.19	Promouvoir des événements, des activités adaptées aux jeunes : soirées, festivités et journées d’animations.	Faire preuve d'adaptabilité et proposer des activités variées selon les demandes et/ou intérêts. Proposer des collaborations avec les mouvements de jeunesse et acteurs locaux Encourager, soutenir, accompagner et encadrer les demandes émanant de jeunes pour l’organisation de festivités.	PCS		
3.2.20	Continuer à soutenir les mouvements de jeunesse : prêts de matériel et aides financières.	Poursuite des contacts avec les mouvements de jeunesse pour une bonne collaboration - Aide financière pour les déplacements au camp	AG		
3.2.21	Poursuivre le projet « été solidaire ».	Poursuivre le projet en proposant des activités diversifiées afin d'offrir un éventail enrichissant d'expériences « professionnelles ». Valoriser le travail au service de la communauté et encourager l'émergence d'un esprit communautaire.	PCS		
3.3	Sport, Culture et Tourisme	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers

3.3.1	Soutenir les initiatives sportives inter-quartiers et des défis de remise en forme au sein de la commune afin d’encourager les citoyens à adopter un mode de vie plus actif et aussi favoriser une bonne cohésion sociale dans le village.	Participation aux activités du Panathlon Wallonie-Bruxelles - Soutien logistique et administratif aux activités sportives organisées sur la Commune.	AG	PCS	
3.3.2	Développer l’offre d’infrastructures sportives en construisant une extension du Hall omnisport.	Un bureau d'études a été désigné et l'étude suit sont cours pour l'extension, via la recherche de subsides pour financer le projet.	TRAV		
3.3.3	Promouvoir le sport via les écoles : favoriser les échanges entre les écoles et les clubs sportifs, sensibilisation à la pratique sportive, animations dans le cadre des jours blancs dans nos écoles.	Réalisation de journées sportives chaque année pour permettre aux enfants de découvrir différents sports. Organisation d'activit"s du type Cross scolaire, Cross'athlon,...	AG		
3.3.4	Soutenir et maintenir les conditions visant à faciliter l’accès à la pratique sportive.	Voir PST du CPAS. Octroi de subsides aux associations sportives. Octroi d'un tarif préférentiel aux Rebecquois pour la participation aux stages sportifs.	CPAS, AG		
3.3.5	Généraliser l’ information sur toutes les activités sportives existantes : recenser les offres sportives par public-cible (tous âges) de la commune, dont le Centre sportif, et leur accessibilité.	Réalisation tous les 2 ans de la brochure Rebecq sport.	AG		
3.3.6	Aménager des espaces dédiés aux sports de rue : continuer à améliorer l’aménagement des quartiers de Quenast et de Bierghes en diversifiant l’offre pour tous les âges.	Des terrains multisports existent dans toutes les entités. Des futurs projets et des zones spécifiques (musclation...) en dehors de Rebecq (ballodrome) sont à prévoir.	TRAV	PCS	
3.3.7	Rendre la culture accessible à tous et pour tous via l’article 27 et encourager la délocalisation de certaines activités culturelles (ex. : Ciné plein air).	Voir PST du CPAS. Aider le centre culturel à mettre en oeuvre ses projets délocalisés par le prêt de matériel (tonnelles...) et le montage.	CcR, CPAS	AG	
3.3.8	Continuer à soutenir le Centre culturel dans la mise en œuvre de son contrat-programme, notamment par la mise à disposition de locaux et de moyens humains et matériels.	Poursuite des aides-services. Mise à disposition de locaux, de matériel, d'ouvriers, de cars...	AG		
3.3.9	Encourager et soutenir les partenariats entre les opérateurs culturels de notre commune, Centre culturel, bibliothèque, associations, etc.)	Maintien du contrat-programme du Centre culturel et poursuite des aides-services. Aides diverses aux associations : octroi de subsides, mise à disposition de salles communales, espaces d'affichages, prêt de matériel lors des festivités...	AG		
3.3.10	Poursuivre le théâtre à l’école et animations culturelles dans les écoles (Jeunesses musicales), participation aux projets PECA (Parcours d’Éducation Culturelle et Artistique).	Poursuivre le projet Jeunesses Musicales - Soutenir les projets Parcours d'Education Culturelle et Artistique proposés par les écoles.	AG	CcR	
3.3.11	Promouvoir notre bibliothèque qui sera bientôt hébergée dans la Chapelle des Augustines et y développer des animations à destination de tous les publics.	Mise en application de la deuxième priorité du nouveau plan quinquennal de la bibliothèque. Faire de la bibliothèque un tiers-lieu, Y favoriser l’apprentissage et l’expression des populations avec à l’esprit la volonté de capter un public plus large et diversifié. Développer le bénévolat, Nouer de nouveaux partenariats.	BIBLIO		
3.3.12	Développer des partenariats entre le tourisme et la culture en organisant de manière ponctuelle des balades contées dans nos villages afin d’en faire découvrir l’histoire et le patrimoine.	Réalisation de balades contées en collaboration avec le CCR.	AG	CcR	
3.3.13	Favoriser la programmation et la mise en avant des artistes locaux et collaborer avec le Centre culturel à la création et à la diffusion d’un répertoire des artistes (et artisans locaux).	En collaboration avec le CCR, réaliser un répertoire des artistes .	CcR	AG	
3.3.14	Redynamiser les activités d’éducation permanente via le Centre culturel, le Plan de Cohésion Sociale pour offrir des connaissances nouvelles, stimuler la réflexion et avoir une approche critique des sujets abordés.		CcR	PCS	
3.3.15	Poursuivre le développement du tourisme dans notre commune, par exemple, une journée à Rebecq , de nouvelles balades “ Totémus ”, renforcer l’accompagnement de l’équipe de nos guides touristiques bénévoles et assurer la promotion de l’offre existante : Musée de la bière, Musée du Porphyre, Meunerie, etc.	Création d'une balade Totemus à Quenast - développement du programme "visites estivales" - Création de nouveaux QR-Code pour compléter l'offre existante - Participation à des évènements visant à promouvoir la Commune (ex: Mon plus beau village). Poursuite de la formation des guides bénévoles.	AG		
3.3.16	Soutenir le Rail Rebecq-Rognon, fleuron touristique de notre belle commune.	Organiser et développer des activités en collaboration (Rebecq vu du rail, journées du patrimoine...) - Aide au maintien de l'infrastructure. Mise à jour du site internet du Rail. Un crédit annuel à l'ordinaire est budgétisé pour réaliser des travaux d'entretien.	AG	TRAV	
3.3.17	Organisations d’ expos temporaires en lien avec notre histoire locale : Solvay, Augustines, etc.	Réalisation d'une zone "Solvay" permanente dans le Grand Moulin - Organisation d'expos estivales en collaboration avec le CCR. Maintien du site du cimetière des Augustines et intgération de celui-ci dans les circuits de balade.	AG		
3.3.18	Brochure informative pour l’aide à la création de gîtes et d’hébergements touristiques et réaliser un cadastre de l’offre existante à intégrer au site Internet communal.	Rédaction d'une brochure et d'un cadastre.	AG		
3.4	Les seniors et personnes en situation de handicap	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
3.4.1	Maintenir et renforcer les aides à domicile pour que les seniors puissent rester chez eux le plus longtemps possible dans de bonnes conditions (télévigilance, SOS dépannage, repas à domicile, aides familiales).	Maintien et promotion de la prime télévigilance. Octroi d'un rouleau de sacs poubelles par an pour les personnes incontinentes.	AG	CPAS	

3.4.2	Lutter contre l’isolement des aînés en assurant une meilleure communication des services à leur disposition et créer un réseau de bénévoles accompagnants .	Edition tous les 2 ans de la brochure Rebecq aînés en collaboration avec le CCCA Rebecq à la Une tous les deux ans. Maintien du service de transport à la demande via des bénévoles accompagnants les seniors et personnes vulnérables vers les services de santé et autres.	PCS		
3.4.3	Multiplier les espaces de rencontre et y encourager les projets de transmission de la Mémoire : ReWisBiQue, associations patriotiques, Centre culturel, etc.	Organisation des parrainages de monuments aux morts permettant chaque année de sensibiliser les plus jeunes. Soutien aux associations patriotiques et d'histoire, mise à disposition d'un local pour le Rewisbique.	AG		
3.4.4	Créer des ateliers/activités intergénérationnels permettant les rencontres et échanges de connaissances et les favoriser en proposant des échanges avec les écoles, les associations et la Résidence d’Arenberg .	Organisation d'activités inter-générationnelles notamment lors des plaines de vacances et des garderies (St Nicolas à la Maison de Repos...). Organisation d'activités en collaboration avec les écoles (projet "si on chantait" des P3 de Bierghes).	AG	CPAS, PCS	
3.4.5	Pérenniser et promouvoir l’opération « Boîte jaune ».	Chaque année : - refaire la promotion du projet et de la mise à jour des informations fournies dans la boîte ; - contacter les (nouveaux) résidents de 65 ans et plus ; - réapprovisionner les lieux de retrait de la boîte.	PCS		
3.4.6	Instaurer une ou plusieurs activités seniors en concertation avec la commission consultative des aînés du type : voyages, colis, journées à thème, etc.	Appuyer les actions déjà mises en place et soutenir les idées émanant du CCCA afin de fournir un cadre propice et un accompagnement pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives.	PCS		
3.4.7	Résidence d’Arenberg du CPAS : maintenir son cadre à la fois professionnel et convivial. Maintenir la qualité d'hébergement et son environnement qui la caractérisent.	Voir PST du CPAS.	CPAS		
3.4.8	Mener une réflexion inclusive dans l’élaboration de chaque projet communal.	L'accessibilité aux PMRs sont automatiquement prévus lors de l'élaboration des nouveaux projets en voiries et en bâtiments publics.	TRAV, MOB, RH, AG, AT		
3.4.9	Lever les freins à l’inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap au sein de structures scolaires, associatives, sportives et culturelles.	Apporter les moyens nécessaires à l'inclusion dans de bonnes conditions. Engagement d'un éducateur spécialisé dans les écoles communales, y compris aux plaines de vacances communales. Collaboration avec les pôles territoriaux pour l'intégration d'enfants en situation de handicap au sein des écoles communales.	AG		